

Décision

Générale

colonial

Décision n° 587 Personnel européen.

n° 587

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date de publication
20 juillet 1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

M. BIAU Louis, ingénieur architecte mis à la disposition du Gouverneur de la C.F.S. pour compter du 1er avril 1943 est affecté provisoirement au service des Travaux publics . Jusqu'à régularisation de sa situation, M. BIAU Louis conservera les émoluments mensuels de 7.000 francs qu'il percevait en A.F.F.